

# Intervention laïque contre le traité de Lisbonne au meeting unitaire d'Aubagne

Durant toute la période du référendum de 2005, les militants laïques ont expliqués que le traité proposé était à la fois libéral et communautariste et qu'il était donc, à la fois, anti-social et anti-laïque. A l'époque, deux articles anti-laïques nous avaient particulièrement alertés : l'article 1-52, qui faisait de l'Eglise un partenaire officiel des autorités, et l'article 11-70 qui, au nom de la lutte contre les discriminations, autorisait une libre pratique des cultes dans les espaces publics. Quand les français ont voté contre cette constitution, le 29 mai 2005, ils ont exprimé, par delà le simple camp de la gauche, leur attachement à un modèle issu de la Résistance. Ils ont exprimé leur attachement aux valeurs de la République et au respect de la séparation du religieux et du politique issue de la loi de 1905. Ces références là sont insupportables pour ceux qui veulent en finir avec la France, pour ceux qui veulent lui substituer une Europe des régions, une Europe encore plus ouverte au libéralisme et à la concurrence libre et non faussée. Il n'y a rien de nouveau dans ce traité qu'ils veulent nous imposer, aujourd'hui. L'article 52 est devenu l'article 15ter et figure, désormais, sous le titre « dispositions générales ». Cet article 15 ne fait que rehausser la fonction des Eglises dans le cadre institutionnel européen. Car il s'agit, rien de moins, pour ceux qui ont pondu cette nouvelle constitution, pour Sarkozy qui parle de « laïcité positive » comme pour d'autres qui ont inventé le concept de « laïcité ouverte », de réintroduire les religions au coeur des choix politiques qui devraient, normalement, revenir au citoyens et à eux seuls. La « Commission épiscopale européenne », la COMECE, a déchaîné ses forces pour que soient mentionné, dans le texte, les racines

chrétiennes de l'Europe. Avec cet article 15 du traité de Lisbonne, le Vatican a obtenu ce qu'il voulait : intervenir directement dans le processus démocratique européen en exerçant un droit de regard sur les projets de loi. Cela se passera, évidemment, au détriment des décisions parlementaires et sur les questions qui touchent aux droits des femmes, à leur droit à la contraception, à leur droit à l'avortement, lorsqu'on voit ce qui se passe pour les polonaises et lorsqu'on sait qu'en Espagne la pratique encore si difficile de l'avortement est remise en cause par les attaques violentes de l'extrême droite catholique, il y a de quoi s'inquiéter pour toutes les femmes d'Europe. Avec ses belles déclarations sur la spiritualité, la croyance, la foi et l'espérance, avec ses belles paroles sur l'importance de la religion et le rôle incontournable des curés et des imams, Nicolas Sarkozy est bien l'homme de la situation. Pendant qu'il fait ratifier le traité de Lisbonne au mépris du suffrage du peuple, il encourage, en France, la remise en cause de la loi de 1905 et cela pour la plus grande satisfaction des dignitaires religieux comme Dalil Boubakeur qui réclame au moratoire pour 20 ans ou comme le rabbin Sitruk, et pour la plus grande satisfaction de tous les mouvements sectaires. Car il s'agit, en définitive, dans la logique de leur projet, de remplacer la solidarité républicaine par la charité des communautés religieuses dans la plus pure ligne anglo-saxonne. Alors, même si cette nouvelle constitution est votée demain à l'Assemblée, à nous d'en faire payer le prix à ceux qui auront permis cette trahison des aspirations populaires, à nous de préparer les mobilisations qui s'imposent et qui s'opposeront à l'application du traité de Lisbonne. *Brigitte Bré Bayle*  
*Présidente de l'Ufal Aix-Marseille Laïques et Ufal*  
En compagnie de : Daniel Fontaine maire d'Aubagne ; Sylvie Andrieux Députée PS (de Marseille signataire de l'appel pour un référendum) ; JJ Boilaroussie Alternatifs ; Eric Coquerel Mars ; Pierre Timsit, Démocratie et Socialisme ; Annick Coupé Solidaires ; Claude Debons Collectif du 29 Mai ; Fr Delapierre PRS ; Roger Martelli, Fondation Copernic ; Yves Salesse

Collectif unitaire antilibéral ; Friedrich Schmalzbauer Die Linke ; Aurélie Trouvé Coprésidente d'Attac France ; Francis Wurtz PCF Quelques jours plus tard, députés et sénateurs ont voté la ratification du traité de Lisbonne. Nous soumettons à votre réflexion les réactions de Nicolas Dupont-Aignan et de Jean-Luc Mélenchon

<http://www.nda2007.fr/blog/index.php/2008/02/05/199-un-message-video>

<http://www.jean-luc-melenchon.fr/>